

# **DAILY DISINFECTANT CLEANER**

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : DAILY DISINFECTANT CLEANER

Autres moyens

d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée : désinfectant

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

0.039 % - 1.56 %

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

: 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 04/11/2023

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Classification SGH

**Produit TEL QUE VENDU** 

Liquides inflammables : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 3
Toxicité aiguë (Dermale) : Catégorie 3
Corrosion de la peau : Catégorie 1A
Dommages occulaires : Catégorie 1

graves

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Irritation occulaire : Catégorie 2B

#### Éléments étiquette SGH

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Liquide combustible.

Nocif en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané ou par inhalation.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Éviter de respirer les brouillards ou

923200 1 / 13

## DAILY DISINFECTANT CLEANER

les vapeurs. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

#### **Entreposage:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

#### Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Provoque une irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention**:

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis

médical/ Consulter un médecin.

**Produit TEL QUE VENDU** 

Autres dangers : Inconnu.

## **SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Substance pure/mélange : Mélange

| No. CAS    | Concentration (%)                                |
|------------|--|
| 5538-94-3  | 16.11  |
| 68391-01-5 | 10.74  |
| 68439-45-2 | 5 - 10   |
| 64-02-8    | 1 - 5  |
| 64-17-5    | 1 - 5  |
|            | 5538-94-3<br>68391-01-5<br>68439-45-2<br>64-02-8 |

923200 2 / 13

## DAILY DISINFECTANT CLEANER

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

chlorure de diocyldiméthylammonium 5538-94-3 0.251 Composé d'ammonium quaternaire. 68391-01-5 0.167

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Produit TEL QUE VENDU** 

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire

immédiatement appel à une assistance médicale.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

#### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Produit TEL QUE VENDU** 

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant : Risque d'incendie

923200 3 / 13

## DAILY DISINFECTANT CLEANER

la lutte contre l'incendie Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.

La distance de retour de flamme peut être considérable.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'allumage. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

# Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

#### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Conseils pour une : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les

923200 4 / 13

## DAILY DISINFECTANT CLEANER

manipulation sans danger vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/

vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection

Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Conserver à

l'écart des agents oxydants. Tenir hors de portée des enfants.

Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 50 °C

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection

Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# **Produit TEL QUE VENDU**

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type d'exposition | Concentration admissible | Base      |
|------------|---------|-------------------|--------------------------|-----------|
| ethanol    | 64-17-5 | TWA               | 1,000 ppm<br>1,900 mg/m3 | NIOSH REL |
|            |         | TWA               | 1,000 ppm<br>1,900 mg/m3 | OSHA Z-1  |

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection et/ou un écran facial.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes

protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

923200 5 / 13

## DAILY DISINFECTANT CLEANER

consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en cas de contact ou danger d'éclaboussure.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler

l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

## **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Produit TEL QUE VENDU Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aspect : liquide | liquide |
Couleur : clair, pourpre | pourpre |
Odeur : citron | citron |
pH : 11.5 - 13.0, (100 %) | 7.5 - 9.5

Point d'éclair : 73 °C vase clos, N'entretient pas la combustion.

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.995 - 1.015

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible Solubilité dans d'autres : Donnée non disponible

solvants

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto- : Donnée non disponible

923200 6 / 13

## DAILY DISINFECTANT CLEANER

inflammation

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Produit TEL QUE VENDU** 

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme : Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

# Effets potentiels sur la santé

**Produit TEL QUE VENDU** 

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Peau : Provoque des brûlures graves de la peau. Toxique par contact cutané.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Inhalation : Toxique par inhalation. Peut provoquer une irritation du nez, de la

gorge et des poumons.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

923200 7 / 13

## DAILY DISINFECTANT CLEANER

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

#### Évaluation de l'exposition humaine

**Produit TEL QUE VENDU** 

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Rougeur, Douleur, Corrosion

Ingestion : Corrosion, Douleur abdominale

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux : Rougeur, Irritation

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

## **Toxicité**

#### **Produit TEL QUE VENDU Produit**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 916.57 mg/kg

: 4 h Estimation de la toxicité aiguë : 5 mg/l Toxicité aiguë par inhalation

Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : 300 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule

: Donnée non disponible

germinale

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

# **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

#### **Produit TEL QUE VENDU**

923200 8/13

#### DAILY DISINFECTANT CLEANER

Effets sur l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Produit TEL QUE VENDU Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues

: Donnée non disponible

**Composants** 

Toxicité pour les poissons : chlorure de diocyldiméthylammonium

96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 0.35 mg/l

Composé d'ammonium quaternaire.

96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 0.064 mg/l Substance d'essai: L'information fournie est basée sur les données de

composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Alcools en C6-12 éthoxylés 96 h CL50 Poissons: 1.5 mg/l

éthylène diamine tetra acétate 96 h CL50 Poissons: 121 mg/l

éthanol

96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): > 100 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: chlorure de diocyldiméthylammonium

96 h CL50: 0.073 mg/l

Composé d'ammonium quaternaire.

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 0.0059 mg/l

Substance d'essai: L'information fournie est basée sur les données de

composants et sur la toxicologie de produits similaires.

éthylène diamine tetra acétate

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 140 mg/l

éthanol

48 h CE50 Invertébré aquatique: 857 mg/l

**Composants** 

Toxicité pour les algues : chlorure de diocyldiméthylammonium

72 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum

capricornutum): 0.122 mg/l

Persistance et dégradabilité

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Difficilement dégradable

923200 9 / 13

## **DAILY DISINFECTANT CLEANER**

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

RCRA - Resource Conservation and Recovery Authorization Act Déchet dangereux : D002 (Produits corrosifs)

## Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

## **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### **Transport terrestre (DOT)**

No. UN : 1760

Description des : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

marchandises

(quaternary ammonium compound)

Classe : 8

923200 10 / 13

## DAILY DISINFECTANT CLEANER

Groupe d'emballage : III

Dangereux pour : oui

l'environnement

Transport maritime

(IMDG/IMO)

No. UN : 1760

Nom d'expédition : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

(quaternary ammonium compound)

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Polluant marin : oui

## **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

**EPA Numéro** : 6836-361-1677

d'enregistrement

**EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know** 

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

#### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)

Corrosion ou irritation cutanée

Toxicité aiguë (toutes les voies d'exposition) Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

#### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

#### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

| outo regionientation e apprique à ce produit. |            |                 |                |  |
|---|------------|-----------------|----------------|--|
| Nom Chimique                                  | No. CAS    | Fonction        | Liste(s)       |  |
| l'eau   | 7732-18-5  | Diluant         | Not Applicable |  |
| chlorure de                                   | 5538-94-3  | Biocide         | Not Applicable |  |
| diocyldiméthylammonium                        |            |                 |                |  |
| Composé d'ammonium quaternaire.               | 68391-01-5 | Biocide         | Not Applicable |  |
| Alcools en C6-12 éthoxylés                    | 68439-45-2 | Agent nettoyant | Not Applicable |  |
| éthylène diamine tetra acétate                | 64-02-8    | Tampon          | Not Applicable |  |

923200 11 / 13

## DAILY DISINFECTANT CLEANER

| Sel organique                      | Réservé   | Tampon   | Not Applicable |
|------------------------------------|-----------|----------|----------------|
| Sel d'acide carboxylique substitué | Réservé   | Tampon   | Not Applicable |
| hydroxyde de sodium                | 1310-73-2 | Tampon   | 20             |
| Colorant                           | Réservé   | Teinture | Not Applicable |
| Colorant                           | Réservé   | Teinture | Not Applicable |

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

# Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

#### Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

#### Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients répertoriés dans la liste extérieure des substances (LES) canadienne.

# Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

# Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

# Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

#### Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

#### Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

non établi(e)

#### Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

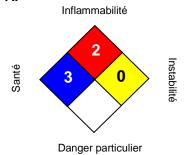
non établi(e)

# Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

# Produit TEL QUE VENDU NFPA:



#### HMIS III:

| SANTÉ           | 3 |
|-----------------|---|
| INFLAMMABILITÉ  | 2 |
| DANGER PHYSIQUE | 0 |

0 = insignifiante, 1 = Léger,

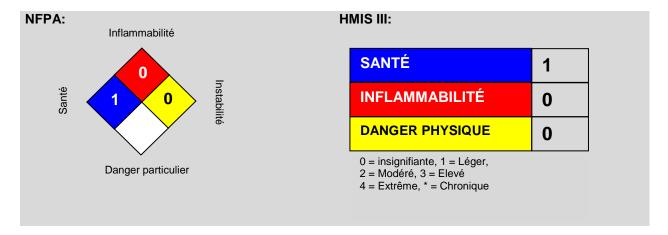
2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, \* = Chronique

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

923200 12 / 13

## DAILY DISINFECTANT CLEANER



Date d'émission : 04/11/2023

Version : 1.3

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

923200 13 / 13